VAETHANANE 5775

n°278

CHAVOUA TOV

Feuillet hebdomadaire
www.torah-box.com

Dédié à la réussite matérielle et spirituelle
de Marianne Arrouas

LA PARACHA EN RÉSUMÉ

Contrairement à la paracha Devarim, où Moché avait reconstitué les événements du début et de la fin du voyage du peuple depuis le 'Horev et la conquête du pays, la paracha Vaethanane traite des événements qui se sont produits au début et à la fin sans faire partie du voyage ni de la conquête du pays, avec un accompagnement de paroles de moussar que l'on peut apprendre des événements, et surtout une mise en garde contre l'idolâtrie.

Elle raconte les supplications de Moché à cette époque-là, quand les bnei Israël sont arrivés au Jourdain, et évoque le souvenir du 'Horev et du don de la Torah au peuple élu qui est sorti d'Egypte, avant le début du voyage qui a été évoqué dans la parachat Devarim.

De là elle passe aux villes de refuge de l'autre côté du Jourdain, désignées par Moché à la fin du voyage.

Puis elle revient au récit des Dix Commandements au 'Horev, à la description des merveilles qui se sont produites à ce moment-là, et à la parole de Hachem à Son peuple.Le passage du Chema Israël est donné, avec la mise en garde de l'observance des mitsvot et la mise en valeur de l'amour de Hachem pour Son peuple.

UN TRÉSOR DE LA PARACHA

Les bontés du Chabbath qui ne se voient pas

Dévarim (5, 12) : « Garde le jour du Chabbath pour le sanctifier. »

Quelle est la souka de paix ? C'est le Chabbath, et tous les vents, les tempêtes, les démons et toutes les forces de l'impureté, tout cela se cache et rentre à l'intérieur. Alors, le monde est protégé d'en haut, et il n'y a pas besoin de prier pour la protection, en disant par exemple «qui protège Son peuple d'Israël à jamais, Amen», car cette formule a été écrite pour un jour de semaine, où le monde a besoin de protection ; mais le Chabbath, une souka de paix s'étend sur le monde et il est protégé de tous les côtés ; même les méchants qui sont dans le Guéhenom sont protégés, et tout est en paix, les êtres supérieurs et les êtres inférieurs. C'est pourquoi au moment de sanctifier ce jour, on dit : «Qui étends une souka de paix sur nous, sur son peuple Israël et sur Jérusalem», et la femme doit allumer les bougies de Chabbath avec la joie du coeur, car c'est un grand honneur pour elle et une grande mitsva, afin de mériter des fils saints, qui éclaireront le monde par leur Torah et leur crainte du Ciel et augmenteront la paix sur terre. Elle donne aussi à son mari la longévité. C'est pourquoi elle doit être très attentive à cette mitsva.

Rav Tan'houma, quand il remontait du fleuve (où il allait se tremper en l'honneur du Chabbath) le vendredi, s'asseyait un instant, penchait les yeux et se réjouissait, en disant qu'il restait assis pour voir la joie des anges, ceux qui faisaient monter les âmes des tsadikim au Gan Eden, et ceux qui faisaient descendre l'âme supplémentaire pour les êtres humains.

Le jour du Chabbathest couronné de soixante-dix couronnes, tout cela par la joie des bénédictions et l'ajout de sainteté à la sainteté. L'homme doit dire le passage Vayikhoulou où il témoigne de la création du Ciel et de la terre avec joie, de tout coeur, pour témoigner devant Hachem. Quiconque témoigne ainsi et y prépare son coeur et ses pensées, rachète toutes ses fautes. (Zohar)

PARACHA : VAETHANANE

PARIS - ILE DE FRANCE
Entrée : 21h13 • Sortie : 22h27

Villes dans le monde

Lyon	20h53 • 22h02	Nice	20h37 • 21h44	Los Angeles	19h36 • 20h35
Marseille	20h44 • 21h50	Jerusalem	18h56 • 20h16	New-York	19h54 • 20h58
Strasbourg	20h50 • 22h04	Tel-Aviv	19h09 • 20h19	Londres	20h32 • 21h51
Toulouse	21h00 • 22h07	Bruxelles	21h12 • 22h30	Casablanca	20h13 • 21h12

Prière de respecter la sainteté de ce feuillet : ne pas le jeter ni le transporter Chabbath

IL ÉTAIT UNE FOIS LA PARACHA

Couper court aux prières de Moché

Devarim (3,25) : « Laisse-moi passer, je t'en prie, je voudrais voir ce bon pays qui est au-delà du Jourdain, cette belle montagne et le Liban. Mais le Seigneur était irrité contre moi, à cause de vous, Il ne m'écouta point, et Il me dit : « Assez, ne m'en parle plus ! ... »

Nos Sages nous enseignent dans le Talmud Guémara Yébamot (64a) : « Hachem a rendu nos matriarches stériles, afin qu'elles prient pour avoir une descendance, car Hachem désire entendre les prières des Tsadikim ! ». Alors si c'est ainsi, pourquoi Hachem empêcha-t-il Moshé de prier pour entrer en Eretz Israël ?

On peut répondre à cette question par la parabole suivante : un pauvre particulièrement intelligent arriva dans un quartier peuplé d'individus d'un genre plutôt avare. Affamé, il frappa à la première porte et demanda un peu d'oignons à la personne qui lui ouvrit. Après avoir obtenu satisfaction, il lui dit : « Est-il possible de manger de l'oignon sans pain ? », il reçut alors du pain et s'empressa de demander : « Peut-on manger tout cela sans boire ? » Contraint et forcé, son interlocuteur lui servit donc également à boire.

De la même façon, Hachem savait parfaitement quelle serait l'issue des prières de Moshé : la volonté de miséricorde et de compassion d'Hachem sont telles, qu'en demandant un peu au début, Moshé aurait obtenu beaucoup à la fin, et serait entré en Eretz Israël. C'est pourquoi Hachem préféra couper court aux prières de Moshé, parce qu'il ne fallait pas qu'il entre en Eretz Israël !

"ET TES YEUX VERRONT TES MAÎTRES"

Rabbi David Abi'hssira

AU "HASARD"...

Biographie : Rabbi Ya'akov Ettlinger

Rabbi Ya'akov Ettlinger est né en 5558 à Karlsruhe en Allemagne et il est mort le 25 Kislev 5631. Rabbi Ya'akov a été Rav dans quelques communautés allemandes, mais il est surtout connu comme Rav d'Altona.

Il a lutté courageusement contre le mouvement de la Réforme, et a fait beaucoup de disciples, entre autres les célèbres guéonim Rabbi Ezriel Hildesheimer et Rabbi Chimchon Raphaël Hirsch. Ses livres sont devenus des ouvrages de base dans les traités de la Guemara et pour décider d'une halakhah : Aroukh LaNer, sur quelques traités du Talmud, Bikourei Ya'akov sur les halakhot de la fête de Soukot, et Binyan Tsion, un livre de Responsa.

Il a même entrepris de rédiger un journal juif en Allemagne, Meorer Tsion, et un journal de Torah en hébreu, Chomer Tsion HaNééman.

LE RÉCIT DE LA SEMAINE

Ro'hele est encore en vie !

Le judaïsme hongrois avant la guerre représentait une communauté florissante. Sous l'autorité de l'empire austro-hongrois, celle-ci se développa de façon prodigieuse car elle jouissait de droits sociaux et économiques inconnus dans le reste de l'Europe.

En mai 1938, tout ceci changea dramatiquement. La Hongrie s'était rapprochée de l'Allemagne nazie et, tout naturellement, promulgua un décret sur les Juifs. Le chef du gouvernement, Kalman Karni, tenta de s'interposer et de calmer les antisémites avec ce premier décret qui limitait le droit des Juifs à exercer certains métiers et à pratiquer l'abattage rituel.

Une fois que la Hongrie rejoignit l'Allemagne dans la guerre, les soldats hongrois furent incorporés de force dans les forces nazies ; tous les droits chèrement acquis par les Juifs depuis 1895 furent brutalement annulés et ceux-ci devinrent des sous-hommes dont le sang ne valait rien.

Leurs domaines agricoles furent confisqués sous prétexte qu'ils faisaient partie d'un peuple qui n'avait aucun droit sur la terre de la mère-patrie. Cependant, comparée à la situation des Juifs dans d'autres pays, celle des Juifs hongrois au début fut relativement enviable. Mais le décret prévoyant le travail forcé pour les Juifs âgés de 18 à 52 ans dans des conditions atrocement pénibles était le plus grave puisque M. Kirchenbaum fut évidemment séparé de sa femme et de leurs cinq enfants.

«42 000 Juifs trouvèrent la mort dans ces brigades de travaux forcés mais D.ieu m'a protégé. Nombre de fois, j'ai vu la mort de face mais, grâce à des miracles inouïs, je suis resté en vie. Dès que la guerre fut terminée, je suis rentré à Budapest avec l'espoir de retrouver les miens. Mais il ne restait presque plus de Juifs en Hongrie depuis que les Allemands les avaient déportés en masse en mai 1944.

En quelques semaines, plus de 450 000 Juifs furent déportés à Auschwitz et y furent exterminés. Certains parvinrent à survivre et j'espérais que ma femme et mes enfants faisaient partie de ces miraculés. C'était un espoir fou puisque mes enfants étaient très jeunes et donc incapables de travailler mais je me rattachais à toutes les spéculations possibles. Comme tous les survivants, j'espérais retrouver la vie d'avant.

J'ai erré de ville en village, de monastère en orphelinat, dans les villes où avaient vécu des proches et des amis de notre famille. J'ai frappé à toutes les portes et fenêtres possibles. Je possédais encore une vieille photo de ma famille, le seul souvenir des jours heureux : combien de gens ont regardé cette vieille photo jaunie et un peu déchirée ! Je me réveillais le matin avec cette seule idée en tête et je parvenais difficilement à m'endormir le soir en pensant que ma femme et mes enfants avaient certainement besoin de mon aide.

J'ai traversé les frontières, j'avais du mal à pénétrer dans les orphelinats et je suis finalement arrivé à Paris en 1947.

Alors que j'errai dans la ville, je rencontrai quelqu'un qui apparemment pouvait m'aider et qui me conseilla quelque chose que je n'avais encore pas essayé : le gendre du Rabbi de Loubavitch venait d'arriver à Paris pour y rejoindre sa mère, la Rabbanit 'Hanna qui venait de sortir d'Union Soviétique et je devrais lui demander conseil et bénédiction. Je n'avais plus rien à perdre : un 'Hassid du Pletzel (du quartier du Marais) me donna l'adresse de celui qui allait devenir par la suite le Rabbi de Loubavitch.

Quand je frappais à sa porte, il me fit entrer, écouta attentivement les détails de mon histoire puis me conseilla d'écrire une lettre à son beau-père qu'il lui ferait parvenir personnellement.

- Rabbi ! m'écriai-je d'une voix étranglée, je n'en peux plus ! Ne m'envoyez pas encore à droite et à gauche !
Le Rabbi m'avait écouté avec beaucoup de sérieux :
- Écrivez sur un papier le nom de votre femme avec celui de sa mère et celui de vos enfants !
Je le fis immédiatement. Le Rabbi prit le papier, se leva et se tourna vers la fenêtre. Après un instant de silence qui me sembla être une éternité, il se retourna vers moi et indiqua une ligne sur le papier : «Vous retrouverez cette fille !»
- Comment vais-je la retrouver ? demandai-je en pleurs.
- Retournez en Hongrie, vous la retrouverez là-bas !
Le Rabbi avait parlé à voix basse mais avec une telle assurance que je fus immédiatement convaincu. Je sentais qu'il savait de quoi il parlait.

En y réfléchissant par la suite, c'est très étrange car, même si je suis un Juif croyant, le Rabbi ne m'avait finalement donné aucune indication précise. Ce fut l'un des moments les plus durs de ma vie mais au moins, j'avais appris que ma fille Ro'hele était restée en vie et cela me donna des forces jusque-là inconnues.

J'ai remercié le Rabbi du plus profond de mon cœur et je m'apprêtais à sortir mais le Rabbi me demanda alors de n'en parler à personne, pas avant qu'il n'ait atteint cent vingt ans.

Le jour même, je repartis à Budapest. Le lendemain, je vis dans un journal une annonce à propos d'un orphelinat situé dans un des faubourgs de la ville : de nombreux enfants qui s'y trouvaient n'avaient pas encore été réclamés par leurs parents. Je m'y rendis immédiatement ; à peine étais-je entré dans la cour que j'entendis : «Papa ! Papa !» et, avant que j'ai pu réaliser le miracle qui m'arrivait, Ro'hele se serrait contre moi ! »

Traduit par Feiga Lubecki
La sidra de la semaine

UNE LOI, CHAQUE SEMAINE

La télévision pendant Chabbath

(Rav Emmanuel BENSIMON)

J'aimerais savoir s'il est autorisé de regarder la télévision avec minuterie pendant Chabbath ?

Il est totalement interdit de regarder la télévision pendant Chabbath, même avec une minuterie réglée avant Chabbath : c'est un mépris de la sainteté de Chabbath (Zilouta Déchabbath). Ainsi tranchent tous les décisionnaires (voir Yalkout Yossef Chabbath 1 p.87).

Mais avant de poser la question pour le Chabbath, il faut la poser pour la semaine ! Tous les décisionnaires interdisent de manière générale de regarder la télévision. De nombreux interdits concernent la télévision : voir des choses impudiques, annuler l'étude de la Torah (Bitoul Torah), mettre une embûche devant un aveugle, faire entrer des conceptions étrangères à la Torah…

Enfin, le Talmud enseigne que le Chabbath n'a été donné que pour la prière et l'étude de la Torah (Yérouchalmi). Le Rama (Hilkhot Chabbath 290, 2) indique que celui qui travaille en semaine et ne peut pas beaucoup étudier la Torah doit impérativement étudier beaucoup plus le Chabbath.

PERLE `HASSIDIQUE

« Le désespoir n'est pas une raison pour trahir. »

(Rav Saadia Gaon)

QUIZZ PARACHA

1. Comment le décret contre Moché de ne pas entrer en Erets Israël, l'a-t-il affecté même après sa mort ?
2. Combien de fois le mot « Mitsraïm » (Egypte) est-il mentionné dans les 10 commandements ?
3. D'où vient le mot Totafot ?

1. Même ses os n'ont pas été enterrés en Erets Israël.
2. Deux fois.
3. Deux se dit « Tat » en Kathpi, et « Path » en Afriki. Ensemble cela fait allusion aux 4 sections des téfilines de la tête.

- « Chavoua Tov » est un feuillet hebdomadaire envoyé à environ 40.000 francophones dans le monde.
- Dédiez un prochain feuillet pour toute occasion : 01.80.91.62.91 – contact@torah-box.com
- Communautés, Ecoles ou tout autre Etablissement : recevez ce feuillet chaque semaine.

Ont participé à ce numéro :
'Hevrat Pinto, Jonathan Berdah.

Nos partenaires

Juif.org

LEAVA.fr la flamme

UniversTorah.com
Au nom de Rabbi Shlomo Aben Danan
INFOS | VIDEOS | DOSSIERS

Torah-Box.com

Diffusion de Judaïsme aux francophones dans le monde
sous l'impulsion du Tsadik Rabbi David ABI'HSSIRA et du Grand-Rabbin Yossef-Haim SITRUK
Tél. France : 01.80.91.62.91 – Tél. Israel : 077.466.03.32 – Web : www.torah-box.com - contact@torah-box.com

Reponsable de la publication : Binyamin BENHAMOU